



**La Municipalité de  
Lac Sainte-Marie**

## ORDRE DU JOUR

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Concernant le 1<sup>er</sup> projet du règlement N° 2023-06-001  
Amendant le règlement de zonage N° 92-10-02  
Relatif aux établissements d'hébergement touristique  
De courte durée pour les résidences secondaires

**Mardi le 6 juin 2023 à compter de 18h30**

Au centre communautaire de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie sis au 10, rue du Centre,  
Lac-Sainte-Marie, Québec.

---

### ORDRE DU JOUR PROPOSÉ :

1. Appel à l'ordre.
2. Mot de bienvenue par madame la Maire. **(5 minutes)**
3. Explication de la procédure de consultation par Mme la Maire. **(5 minutes)**
4. Présentation du 1<sup>er</sup> projet du Règlement modificateur portant le N°2023-06-001, par une personne déléguée par madame la Maire. **(15 minutes)**
5. Paroles aux publics. **(35 minutes)**
6. Clôture de l'assemblée publique prévue pour 19h30.
7. Rencontre du conseil à huis clos. **(30 minutes)**
8. Tenue de la séance spéciale à 20h00.
9. Fin de la soirée prévue à 20h30.

Donnée à Lac-Sainte-Marie le 1<sup>er</sup> juin 2023

Yvon Blanchard, directeur général